

**Compte rendu du Comité Technique Local  
du 18/11/2014**

**Représentants de l'administration :**

M Alain DEFAYS  
M Mathieu PAILLET  
M Gilles MOREAU

**Représentants des personnels :**

Mme Annabelle LAROUSSINIE- Solidaires Finances Publiques  
M Laurent BRUEL - Solidaires Finances Publiques  
Mme Marie Hélène DENAUX – CGT  
M Daniel HINDERSCHILD– CGT  
Mme Claudette BESSON-BRILLANT- CGT  
M. Patrice BRUN-CGT  
M Jean-Pierre MOISSINAC - FO  
Mme Sabine BOURGADE -FO

Mme Martine-Delphine BONNET et M.BRUEL Solidaires Finances Publiques assurent respectivement les fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint.

M. BRUEL Solidaires Finances Publiques lit une déclaration liminaire(dernière page du présent compte rendu) ainsi que M.MOISSINAC CGT- FO et Mme BESSON-BRILLANT CGT.

M. DEFAYS indique qu'il souhaitait mettre en œuvre la procédure de modification des horaires d'ouverture des services le plus tôt possible compte tenu des congés scolaires.

Concernant les suppressions d'emplois, M DEFAYS fait remarquer que tous les grades sont impactés (suppression d'un poste AFIPA) et que le service de la Direction dans la mesure du possible absorbera les suppressions de postes dans le département afin de ne pas toucher les structures en contact avec le public.

Il répond également que le comportement du public dans ce département est acceptable et que suite à une rencontre avec le Procureur, une attention particulière sera donnée aux incidents mettant en cause les fonctionnaires d'Etat.

**I/ Approbation des procès-verbaux des CTL des 17 et 27 octobre 2014 :**

Approuvé à l'unanimité.

**II/ Les horaires d'ouverture des services :**

M DEFAYS précise que ces nouveaux horaires se mettront en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qu'un bilan sera fait à l'automne 2015. Il constate que les propositions qui sont remontées sont raisonnables et mesurées, que le débat s'est bien instauré avec les agents et les chefs de service, qu'un bon nombre de postes comptables n'ont pas souhaité changer d'horaires.

Il ajoute que cette réforme a le mérite de laisser chaque structure de décider de ses horaires d'ouverture.

M. BRUEL précise que ces nouveaux horaires vont augmenter le nombre de communications téléphoniques les jours de fermeture des services et que ce n'est pas pour autant que cela dégagera du temps pour avancer le travail. La gestion du téléphone est chronophage et n'est jamais pris en compte par l'administration.

M. DEFAYS répond qu'effectivement ce sujet n'est pas traité et qu'au sein des services il est possible de s'organiser pour gérer les communications téléphoniques selon des modalités à définir selon les périodes d'affluence.

Par suite les élus SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES tiennent les documents mentionnant les nouveaux horaires des services à disposition des collègues qui nous en feront la demande.

Monsieur Le Président soumet aux votes des représentants syndicaux les nouveaux horaires d'ouverture au public.

FO ne participe pas au vote    Solidaires s'abstient    CGT vote contre.

### **IX/ Questions diverses :**

S'agissant des travaux au bâtiment Q de la cité administrative, M. DEFAYS indique que le déménagement aura lieu au début du printemps 2015 avant la campagne fiscale et que pour l'instant l'inspection académique n'a pas trouvé de locaux pour accueillir leurs services.

Les travaux sont des mises aux normes de sécurité et de rénovation lourde, la structure du bâtiment ne sera pas touchée et les bureaux ne devraient pas être modifiés.

Une réunion sur ce sujet se tiendra à la Préfecture le 20 novembre soit le lendemain du CTL.

Ensuite, Monsieur le Président ajoute que la Trésorerie de Condat sera fermée lorsque la signature de l'arrêté ministériel sera effective.

Pour ce qui concerne le poste Relation Publique, M DEFAYS nous a précisé que ce poste ne change pas même si celui ci va tourner à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 entre tous les agents du SIP et de ce fait la prime d'accueil 2015 devra être répartie entre tous les agents .....

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 16h 00.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques. Laurent BRUEL Annabelle LAROUSSINIE.

**Déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques au Comité  
Technique Local du 18 novembre 2014**

Monsieur Le Président,

En envisageant d'assouplir les horaires d'ouverture au public, la Direction Générale ne fait que régulariser la plupart des aménagements locaux déjà mis en œuvre ou en projet. En faisant cela, elle s'attaque au thermomètre sans combattre les causes réelles de la fièvre !

Si ces évolutions permettent un réaménagement des horaires d'ouverture au public, souvent souhaités et attendus par les agents, elles ne règlent en rien les problèmes de fond et risquent de concentrer les flux d'utilisateurs sur des périodes resserrées. Dans le contexte particulièrement tendu qui entoure la DGFIP et ses missions, elles pourraient même contribuer à accroître les tensions de toutes natures.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques, vous demande de prendre toutes les mesures d'urgence et nécessaires pour assurer à tous les agents qui sont en lien direct avec du public, des conditions de travail correctes et sécurisées. Nous vous rappelons que les agents sont en première ligne face au mécontentement grandissant de l'utilisateur, exacerbé par le contexte actuel.

Il faut donc que le gouvernement, le Ministère et la DGFIP identifient les causes profondes d'une dégradation croissante. Parmi les différentes causes nous retiendrons notamment :

- la multiplication des annonces médiatiques et des mesures fiscales au fil de l'eau ;
- les suppressions d'emplois dans tous les services ;
- la concentration des missions et des sites ;
- l'isolement de certains postes.

Un autre élément doit également être pris en compte: la multiplication des messages et des sites parasites, plagiant notamment [impôts.gouv](http://impôts.gouv), et qui sèment le doute et le trouble chez les utilisateurs.

Vous l'aurez compris, votre proposition d'assouplissement des horaires d'ouverture au public n'est pas à la hauteur des enjeux et des besoins. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques réaffirme qu'il est nécessaire de changer de politique et de stratégie, sans attendre il faut procéder à l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

Nous concluons en réaffirmant qu'il faut donner à tous les services les moyens d'assurer leur mission de service public dans de meilleures conditions de travail, de technicité et en toute sécurité. Sur ces points, nous savons que nous avons les agents à nos côtés.